

Compte Rendu de la séance **du Conseil Municipal du 1^{er} Juin 2010 à 20h30**

Nombres de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Nombres de Conseillers Municipaux présents : 13 + 1 pouvoirs
Nombres de Conseillers Municipaux excusés : 2 dont 2 pouvoirs

Secrétaire de séance : **Odile PEYRICAL**

Le procès verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Rentrée scolaire 2010-2011

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors d'une réunion provoquée par L'Inspection Académique le jeudi 20 Mai, les municipalités de St Mexant et Chanteix ont été informées d'un projet de regroupement pédagogique intercommunal (RPI) entre leurs deux écoles.

Ce regroupement prévoit un cycle scolaire avec 3 classes de maternelle, 1 cours préparatoire et les 2 cours élémentaires à St Mexant (avec 6 postes d'enseignants), les cours moyens 1^{ère} et 2^{ème} année à Chanteix (avec 2 postes d'enseignants).

Mr le Maire ajoute qu'afin de préserver la plus totale transparence, d'information et de concertation, il a provoqué plusieurs réunions :

Mardi 25 Mai où la municipalité a informé les élus du Conseil d'école de la Commune
Jeudi 27 mai : réunion de concertation entre les deux municipalités concernées.

Après avoir largement débattu sur ce sujet, le Conseil Municipal, considérant qu'une réunion doit avoir lieu le Jeudi 3 juin entre les parents d'élèves, les deux municipalités, les 2 inspecteurs de l'éducation nationale de secteur, les directions des 2 écoles, décident de se réunir en séance extraordinaire le samedi 05 juin et de rendre publique sa décision le 10 juin.

Jury d'Assises : Tirage au sort des listes préparatoires pour l'année 2011

Conformément aux dispositions de l'article 261-1 du Code de Procédure Pénale, ont été tirés au sort :

- René PERRIER, domicilié à l'Eau Grande
- Delphine CHAUFFOUR, domiciliée à Puy la Reine
- Jean Michel BOUYSSE, domicilié au Moulin de Monteil

Mr le Maire ajoute que le tirage au sort ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés.

En effet, la liste définitive sera établie par une commission dans le mois de septembre, dans les conditions prévues aux articles 262 et suivants du Code de Procédure Pénale.

Matériel, logiciels informatiques et contrat de maintenance

Datant de 6 ans, le parc informatique de la Mairie devait être renouvelé, les contrats de maintenance devenant une charge financière démesurée par rapport à la valeur réelle des ordinateurs et de leurs périphériques.

Il a donc été procédé à un comparatif de plusieurs offres pour le matériel, pour les logiciels spécifiques dédiés aux collectivités territoriales, ainsi que pour les maintenances associées.

Devant le coût global très élevé d'un contrat de location avec option d'achat, en rapport avec la durée de vie moyenne de ce matériel, il a donc été décidé d'acheter ces ordinateurs, tout en conservant l'option d'une maintenance indispensable au bon fonctionnement des services.

L'offre de la société A-MEDIA sise à Brive a été retenue pour ce qui concerne les ordinateurs et les périphériques, alors que la partie logicielle sera confiée à la société ODYSSEE sise à Malemort. Le tout, incluant les formations spécifiques, sera mis en place et opérationnel à la rentrée, courant septembre.

Contrat de prestations de service avec l'entreprise MIANE et VINATIER pour l'entretien des stations de relevage. Mission d'assistance technique

– Avis favorable du Conseil Municipal ; l'entreprise assurera les interventions de contrôle et de dépannage sur les 3 stations uniquement à la demande de la Commune.

Augmentation des loyers ayant bénéficié d'une convention PALULOS.

Conformément au courrier émanant de la Direction Départementale des Territoires – Service Planification Logement – Unité Habitat – Le Conseil Municipal décide de reconduire les mêmes montants des loyers durant la période du 1^{er} Juillet 2010 au 30 Juin 2011.

Subvention au profit de l'Association « Des Chants des Toiles » suite à la projection du film-spectacle « Quelques Hommes et 1 000 Vaches » organisée le 31 Juillet 2009 à Naves.

Après avoir pris connaissance du bilan financier correspondant au spectacle, le Conseil Municipal décide d'accorder une aide de 167 € à cette association les 6 Communes du Canton de Tulle-Campagne-Nord étant partenaires de l'évènement.

Régularisation acquisitions terrains Jacqueline BRUDIEUX-LAVAL et Lucien SOLEILHAVOUP suite à la réalisation des travaux d'assainissement par lagunage.

Les documents d'arpentage établis par Laurent LAVIGNE, géomètre expert foncier seront transmis à la SCP Catherine DUBOIS-SALLON/Emmanuelle MARLIAC/Jean-Loup SALLON pour établissement des actes notariés.

Présentation est faite au Conseil Municipal du **site Internet de la Commune** qui va être mis en ligne très prochainement.

Travaux de rénovation au groupe scolaire : changement des menuiseries extérieures, remplacement de la toiture ardoise de l'école, isolation des combles, création d'une rampe handicapé

Mission de coordination SPS (Sécurité et Protection de la Santé) : après examen des propositions de prix transmises par divers bureaux consultés, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de Mr Claude VIACROZE sis 1 Rue du Chandon à Tulle.

Marché de travaux : la consultation a été lancée ; les offres des entreprises doivent parvenir en mairie avant le mercredi 16 juin prochain à 12 heures.

Carte Communale

Lors d'une prochaine réunion la commission va superposer sur une carte unique les zones constructibles de l'actuelle carte communale et les propositions du Bureau d'études Géoscope. Cette proposition de zonage sera transmise au Bureau d'Etude préalablement au lancement de l'enquête publique.

Voirie d'intérêt Communautaire

Mr le Maire informe le Conseil Municipal du projet de prise de compétence voirie par la Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze.